

220C4803
FR0010099515-OP015-AS07

4 novembre 2020

Résultat de l'offre publique d'achat simplifiée dans le cadre du rachat par la société de ses propres actions.

ECA
(Euronext Paris)

1. Euronext Paris a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 2 novembre 2020, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à l'offre publique d'achat simplifiée dans le cadre d'un programme de rachat par la société ECA de ses propres actions au prix unitaire de 28 €, elle a reçu en dépôt 2 697 490 actions ECA.

Le nombre d'actions présentées en réponse à l'offre publique d'achat simplifiée, soit 2 697 490 actions, étant supérieur au nombre maximum de 875 000 actions que la société ECA s'était engagée à acquérir, il a été procédé à une réduction des ordres proportionnellement au nombre d'actions présentées à l'offre par chaque actionnaire.

Les actions ainsi acquises seront annulées dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale mixte des actionnaires de la société ECA tenue le 5 juin 2020 en application des dispositions de l'article L. 225-209 du code de commerce à hauteur de 9,15% du capital de la société ECA. Le solde des actions sera annulé, soit à partir du 21 septembre 2022, soit dans le cadre de la fusion absorption de la société ECA par la société Groupe Gorgé envisagée¹.

2. Euronext Paris fera connaître le calendrier de règlement-livraison de l'offre par un avis.

¹ La société Groupe Gorgé a l'intention de procéder à une fusion absorption de sa filiale ECA sur la base d'une parité indicative de 9 actions de la société Groupe Gorgé pour 5 actions de la société ECA (Cf. notamment communiqué conjoint des sociétés ECA et Groupe Gorgé diffusé le 22 septembre 2020).